



seine-saint-denis ARCHIVES
LE DÉPARTEMENT DÉPARTEMENTALES

Archives départementales
de Seine-et-Marne

Je révise avec les Archives

Volume 2-juin 2024



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARCHIVES
NATIONALES

Archives diplomatiques



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mode d'emploi

Nous avons conçu ce corpus de documents pour animer des séances de révision en 3e (et nourrir éventuellement vos cours). Tous les documents sont issus des fonds d'archives de nos institutions, et sont, pour la plupart, consultables en ligne. Ils sont utilisables librement dans le cadre de la classe mais ne peuvent faire l'objet de publications. Nous vous les livrons sans appareil critique ni propositions pédagogiques. Nous vous laissons la liberté de leur usage avec vos élèves mais restons évidemment disponibles si besoin. Ces documents ont été sélectionnés pour interroger les séquences du programme et mobiliser des connaissances et compétences diverses. Ils sont souvent à la croisée de plusieurs thèmes, disciplines et chapitres.

Deux possibilités d'appropriation pédagogique :

Mode individuel : projetez les documents, faites-les présenter, décrire, analyser par les élèves.

Mode compétition « j'étale ma science » : mettez vos élèves en équipe, projetez un document, l'équipe qui donne le plus d'informations à partir du document (notion, contexte...) a gagné. Vous pouvez aussi leur demander de faire des associations (quels documents parlent du même sujet ? à quel chapitre du programme correspond-il ?)

...et tous les modes auxquels vous pourrez penser (vous pouvez ajouter un chronomètre, faire jouer en individuel, utiliser les documents pour travailler le développement construit et alimenter la réflexion des élèves, privilégier la restitution de repères ou de vocabulaire...) et nous sommes évidemment preneurs de vos idées !

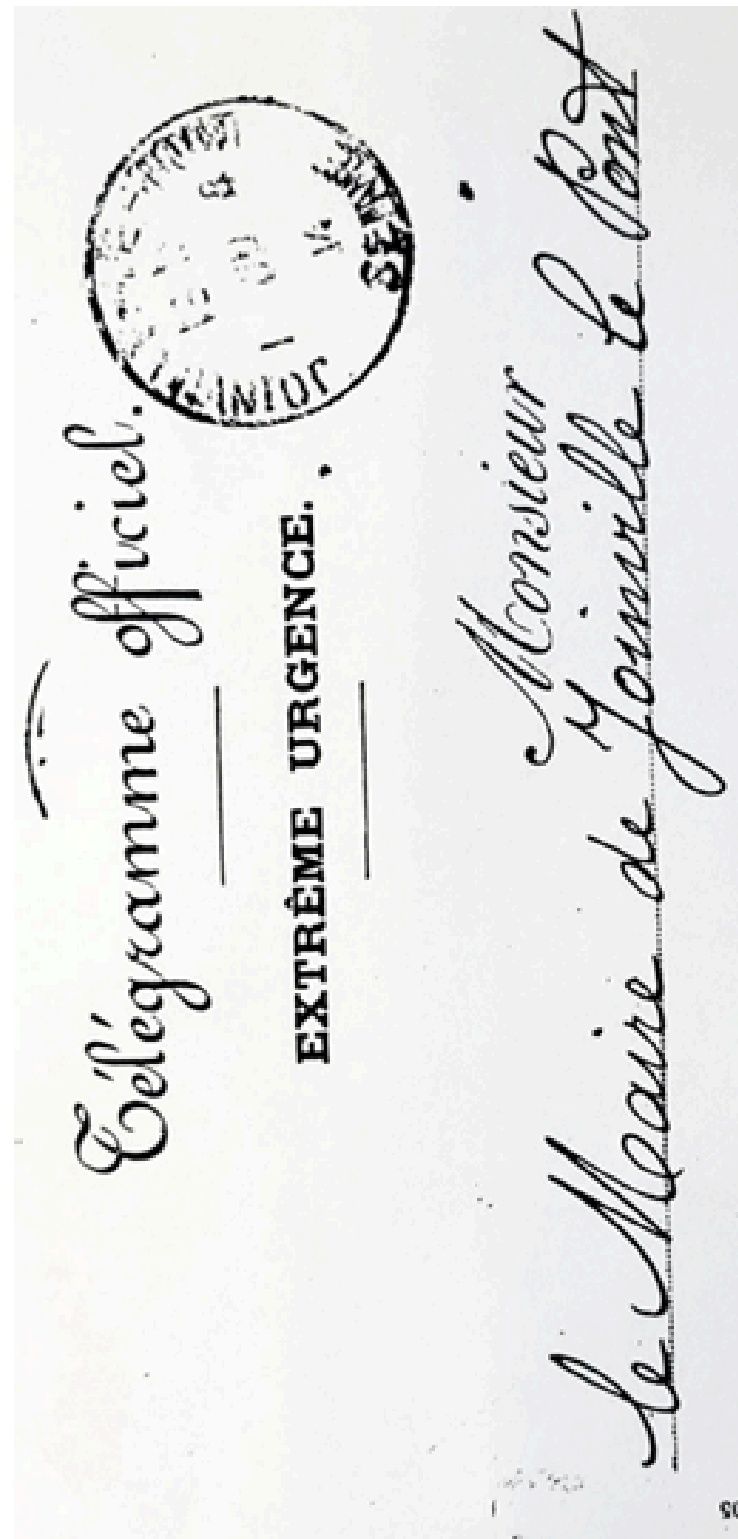
Bref, les possibilités sont multiples. Vous pouvez cibler votre travail sur un chapitre, un ensemble de notions, un type de document, une compétence !



Histoire

La Première Guerre mondiale

Télégramme officiel du ministre de la guerre envoyé au maire de Joinville-le-Pont pour annoncer la mobilisation générale, 5 août 1914. Archives départementales du 94. E Dépôt Joinville 4 H 6.



Indications de service. —

MODÈLE N° 3.

Timbre à date.

JOINVILLE LE PONT
18 08
14
SEINE

TÉLÉGRAMME OFFICIEL.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maire de la commune d (1) *Joinville le Pont*

(1) Nom de la commune.

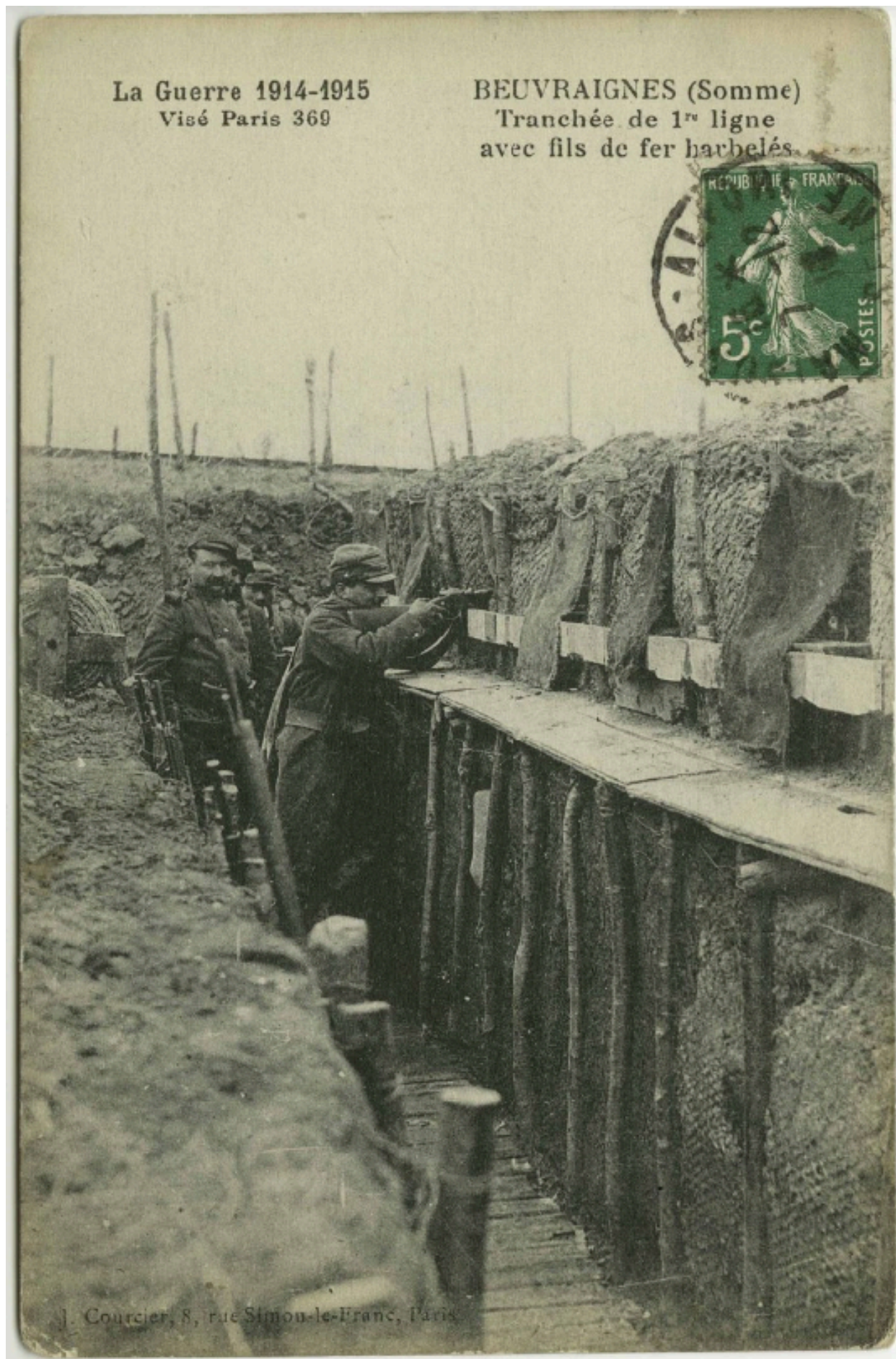
Texte du télégramme.

Ordre de mobilisation générale.

Le premier jour de la mobilisation est le *dimanche deux août*

AVIS IMPORTANT.

Dès la réception du présent télégramme, le Maire de la commune, ou son représentant, fait prévenir les habitants par tous les moyens en son pouvoir; il invite les réservistes et territoriaux à se tenir prêts à partir, mais à ne se mettre en route qu'après avoir pris connaissance des affiches de mobilisation que la gendarmerie doit faire placarder dans la commune.



Carte postale « La guerre 1914-1915, tranchée de 1ère ligne avec fils de fer barbelés à Beuvraignes ».
AD94, 2Fi/Guerre1914-1918 53.



Affiche pour l'emprunt de guerre de 1917
(79 x 11 cm). Auteur : Georges Redon.
AD94, 29 Fi 1271.



Affiche de la journée de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales, 1917.

Auteur : Charles Fouqueray (1872-1956), hauteur : 119 cm, largeur : 80 cm.

Archives départementales du 77, 58FI52.



Photographie prise à l'hôpital militaire temporaire de Melun n° 12, 5ème corps d'armée.
AD77, 2FI23104.



Carte postale de 1915 de la grande tombe de Villeroy où sont enterrés près de 200 soldats, originaires de la région parisienne, tués lors de la bataille de l'Ourcq début septembre 1914. Cette tombe est un des premiers lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale. AD77, 2FI9871.



[En ligne] <https://seine-et-marne.fr/fr/actualites/la-grande-tombe-de-villeroy-entre-unesco>
La tombe réaménagée en 1932 et classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 2023.

Délégation Nationale Arménienne
12 Avenue du Crocaderne
Téléphone: Passy 3985

Paris, le 4 Octobre 1918

34

DIRECTION POLITIQUE ET COMMERCIALE
Classement Arménien
Ser. A Car. 1163 Dos. 14

Mon Cher Ministre,

Comme suite à notre entretien d'hier, permettez-moi d'appeler votre attention sur un point que j'ai oublié de mentionner et qui est cependant pour nous d'une importance capitale.

Nous devons prévoir que la Turquie capitulera comme la Bulgarie et qu'un armistice sera aussi conclu avec elle. Nous demandons qu'en ce cas une clause y soit introduite concernant les Arméniens qui, pour échapper aux massacres, se sont réfugiés au Caucase, en Perse ou ailleurs, ainsi que les survivants des déportés qui, endurent des souffrances effroyables et sont décimés dans les déserts d'Arabie et de Mésopotamie.

Nous espérons que les Gouvernements Alliés voudront bien stipuler dans les conditions de l'armistice que tous les Arméniens, réfugiés ou déportés, seront autorisés à rentrer immédiatement dans leurs foyers, sous la protection

Monsieur P. Berthelot
Ministre Plénipotentiaire
Ministère des Affaires Etrangères
PARIS

des troupes alliées et à reprendre possession des biens dont ils ont été dépouillés, en bénéficiant d'une amnistie générale; - car les gouvernants Turcs, pour donner un semblant de raison à leurs crimes, les ont condamnés comme traîtres et rebelles.

Je suis convaincu que le Gouvernement de la République voudra mettre ainsi fin aux souffrances incalculables que ces malheureux par centaines de mille subissent depuis trois ans et que chaque jour ne fait qu'aggraver.

Agréez, Mon Cher Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Boghos Nubar

A partir du 24 avril 1915, les dirigeants de l'Empire ottoman, engagés dans la Grande guerre aux côtés de l'Allemagne, commencent le massacre systématique des Arméniens sur l'ensemble du territoire.

Le 4 octobre 1918, alors que l'Empire ottoman, vaincu, cherche à sortir de la guerre, Boghos Nubar Pacha, président de la Délégation arménienne installée à Paris défend la cause des Arméniens auprès d'un grand diplomate français, Philippe Berthelot.

Lettre du président de la Délégation nationale arménienne, Boghos Nubar Pacha, à Philippe Berthelot, 4 octobre 1918. Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 4CPCOM/304.



L'Entre-Deux-Guerres

Une du journal *Le Démocrate de Seine-et-Marne* des 10 et 13 juin 1936.
AD77, PZ10/48.

L'édition du 10 juin 1936 (ci-dessus) présente le gouvernement du Front populaire dirigé par Léon Blum.

Celle du 13 juin 1936, fait le récit des grèves dans les usines Argental et Brodard. Les grévistes réclament une hausse des salaires.



La grève éclate

Un groupe de grévistes de l'Argental



Manifestation du 12 février
1934.

Union Française
Photographique (UFP).
Mémoires d'Humanité /
Archives départementales
de la Seine-Saint-Denis,
83Fi/6 215.

[En ligne]
[https://archives.seinesaint
denis.fr/actualites/manifes
tation-du-fevrier-45/n:54](https://archives.seinesaintdenis.fr/actualites/manifestation-du-fevrier-45/n:54)



Front populaire : défilé des « Anciens combattants républicains, Pour la paix et la liberté » lors d'une manifestation. Plusieurs hommes lèvent le poing, un autre tire le charriot d'un infirme. S.I., 1936.

Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/5 19.



Front populaire : les employés en grève de la « Manufacture de chevreaux pour chaussure A. Combe et fils et Cie.

Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/5 38.



Joseph Staline : portrait en uniforme, assis à son bureau, un porte-plume à la main. S.l., s.d. - (s.d.) Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, AD 93, 83FI/50 8.

7 JOURS. — Numéro 121. Le numéro : 25 centimes. HUIT PAGES. Le numéro : 25 centimes. Jeudi 24 Novembre 1938

Le Peuple de la Brie

DE LE RIVIERE DE CHELLEN

Organe hebdomadaire d'Informations et d'Action Républicaine

Directeur politique : FRANÇOIS DE TESSAN

ABONNEMENTS: 12 francs par an (en avance) — 1 franc par trimestre — 1 franc par mois (en avance) — 1 franc par semaine (en avance) — 1 franc par jour (en avance)

REDACTION et ADMINISTRATION: 2^e Quai Saint-Germain - MEAUX (Seine-et-Marne) — Téléphone : 625

La campagne antisémite en Allemagne

Les antisémites ont pu se passer de l'OP Reich contre la population juive de l'Allemagne et contre le Reich. Ils ont pu se passer de l'OP Reich contre la population juive de l'Allemagne et contre le Reich. Ils ont pu se passer de l'OP Reich contre la population juive de l'Allemagne et contre le Reich.

LA MÉDAILLE MILITAIRE

Les Médailles Militaires ont été décernées à nos héros de la Résistance. Les Médailles Militaires ont été décernées à nos héros de la Résistance. Les Médailles Militaires ont été décernées à nos héros de la Résistance.

La France et ses Colonies

La France et ses Colonies ont été unies dans la Résistance. La France et ses Colonies ont été unies dans la Résistance. La France et ses Colonies ont été unies dans la Résistance.

Une émouvante cérémonie à Crécy-en-Brie

Une émouvante cérémonie a eu lieu à Crécy-en-Brie. Une émouvante cérémonie a eu lieu à Crécy-en-Brie. Une émouvante cérémonie a eu lieu à Crécy-en-Brie.



Une émouvante cérémonie a eu lieu à Crécy-en-Brie. Une émouvante cérémonie a eu lieu à Crécy-en-Brie. Une émouvante cérémonie a eu lieu à Crécy-en-Brie.

Au groupe Radical-Socialiste de la Chambre

Au groupe Radical-Socialiste de la Chambre. Au groupe Radical-Socialiste de la Chambre. Au groupe Radical-Socialiste de la Chambre.

Au Congrès de la Fédération Nationale des Provinces Françaises

Au Congrès de la Fédération Nationale des Provinces Françaises. Au Congrès de la Fédération Nationale des Provinces Françaises. Au Congrès de la Fédération Nationale des Provinces Françaises.



Au Congrès de la Fédération Nationale des Provinces Françaises. Au Congrès de la Fédération Nationale des Provinces Françaises. Au Congrès de la Fédération Nationale des Provinces Françaises.

La deuxième session du Conseil d'Arondissement

La deuxième session du Conseil d'Arondissement. La deuxième session du Conseil d'Arondissement. La deuxième session du Conseil d'Arondissement.

Une du journal *Le Peuple de la Brie* du 24 novembre 1938. Son directeur, François de Tesson (1883-1944) dénonce les violences commises par les nazis contre les juifs allemands lors de la Nuit de cristal : « Les représailles exercées par le gouvernement du IIIe Reich contre la population israélite, à l'occasion du meurtre de M. von Rath, dépassent tout ce qu'on peut imaginer ».

François de Tesson, entré dans la Résistance, est arrêté par les nazis en 1942 et meurt en déportation à Buchenwald en 1944. AD77, PZ272/1.

La Seconde Guerre mondiale



« Jeanne d'Arc pleurerait ». Tract trouvé sur la voie publique en avril 1940 et diffusé par courrier en mai 1940 (2 exemplaires). 14,7 x 20,8 cm. Document provenant du renseignement français sur la propagande allemande. Archives nationales, 19890158/1.

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

ARRONDISSEMENT
DE SOEAUX

CANTON
DE SAINT-MAUR

Téléphone N° 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

MAIRIE DE BONNEUIL-SUR-MARNE

25 Novembre 1940.

Cher Monsieur,
~~Chère Madame,~~

La Loi du 3 Octobre 1940 interdit l'accès et l'exercice des fonctions publiques, ainsi que de certains mandats, à toute personne juive issue de trois grands-parents de race juive, ou de deux grands-parents de même race si le conjoint lui-même est juif.

En vue d'assurer la stricte application de ce texte dans les services communaux, je suis obligé de fournir toutes précisions utiles, tant sur les membres des assemblées (Délégation Spéciale et Bureau de Bienfaisance) que sur les employés communaux, c'est pourquoi je m'excuse d'être contraint de vous poser cette question.

Dans le cas où vous auriez quelque attache juive je vous serais reconnaissant de bien vouloir me le faire connaître de toute urgence; dans la négative veuillez me retourner la présente note en mentionnant dessus que vous n'êtes pas touché(e) par les présentes prescriptions.

Recevez, Cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.
~~Chère Madame,~~

LE PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION
SPÉCIALE,



D. Muray
aucune attache Juif
D. Muray

Lettre adressée au maire de Bonneuil concernant l'application de la loi du 3 octobre 1940.
AD94, E Dépôt Bonneuil 4H33.

BEKANNTMACHUNG

Feige Verbrecher, die im Solde Englands und Moskaus stehen, haben am Morgen des 20. Oktober 1941 den Feldkommandanten in Nantes hinterruecks erschossen. Die Taeter sind bisher nicht gefasst.

Zur Suchne fuer dieses Verbrechen habe ich zunsechst die Erschiessung von 50 Geiseln angeordnet.

Falls die Taeter nicht bis zum Ablauf des 23. Oktober 1941 ergriffen sind, werden im Hinblick auf die Schwere der Tat weitere 50 Geiseln erschossen werden.

Fuer diejenigen Landeseinwohner, die zur Ermittlung der Taeter beitragen, setze ich eine Belohnung im Gesamtbetrag von

15 MILLIONEN FRANKEN

aus.

Zweckdienliche Mitteilungen, die auf Wunsch vertraulich behandelt werden, nimmt jede deutsche oder franzoesische Polizeidienststelle entgegen.

Paris, den 21. Oktober 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich
VON STULPNAGEL
General der Infanterie

AVIS

De lâches criminels, à la solde de l'Angleterre et de Moscou, ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inf.), au matin du 20 Octobre 1941. Jusqu'ici les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller 50 otages.

Etant donné la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 Octobre 1941 à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de

15 MILLIONS DE FRANCS

aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte des coupables.

Des informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

Paris, le 21 Octobre 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich
VON STULPNAGEL
General der Infanterie

Affiche du commandement allemand en France (21 octobre 1941).

Archives nationales, CP/72AJ/797.

VOBIF N° 63 du 1er JUIN 1942

Huitième Ordonnance, du 29 Mai 1942, concernant les mesures
contre les juifs.

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer
und Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit :

§ I

Signes distinctif pour les juifs

(1) Il est interdit aux juifs dès l'âge de six ans révolus de
paraître en public sans porter l'étoile juive.

(2) L'étoile juive est une étoile à six pointes ayant les dimen-
sions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu
jaune et porte, en caractères noirs, l'inscription "Juif". Elle devra
être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solide-
ment cousue sur le vêtement.

§ 2

Dispositions pénales.

Les infractions à la présente ordonnance seront punies d'emprison-
nement et d'amende ou d'une de ces peines. Des mesures de police, telles
que l'internement dans un camp de juifs, pourront s'ajouter ou être
substituées à ces peines.

§ 3

Entrée en vigueur.

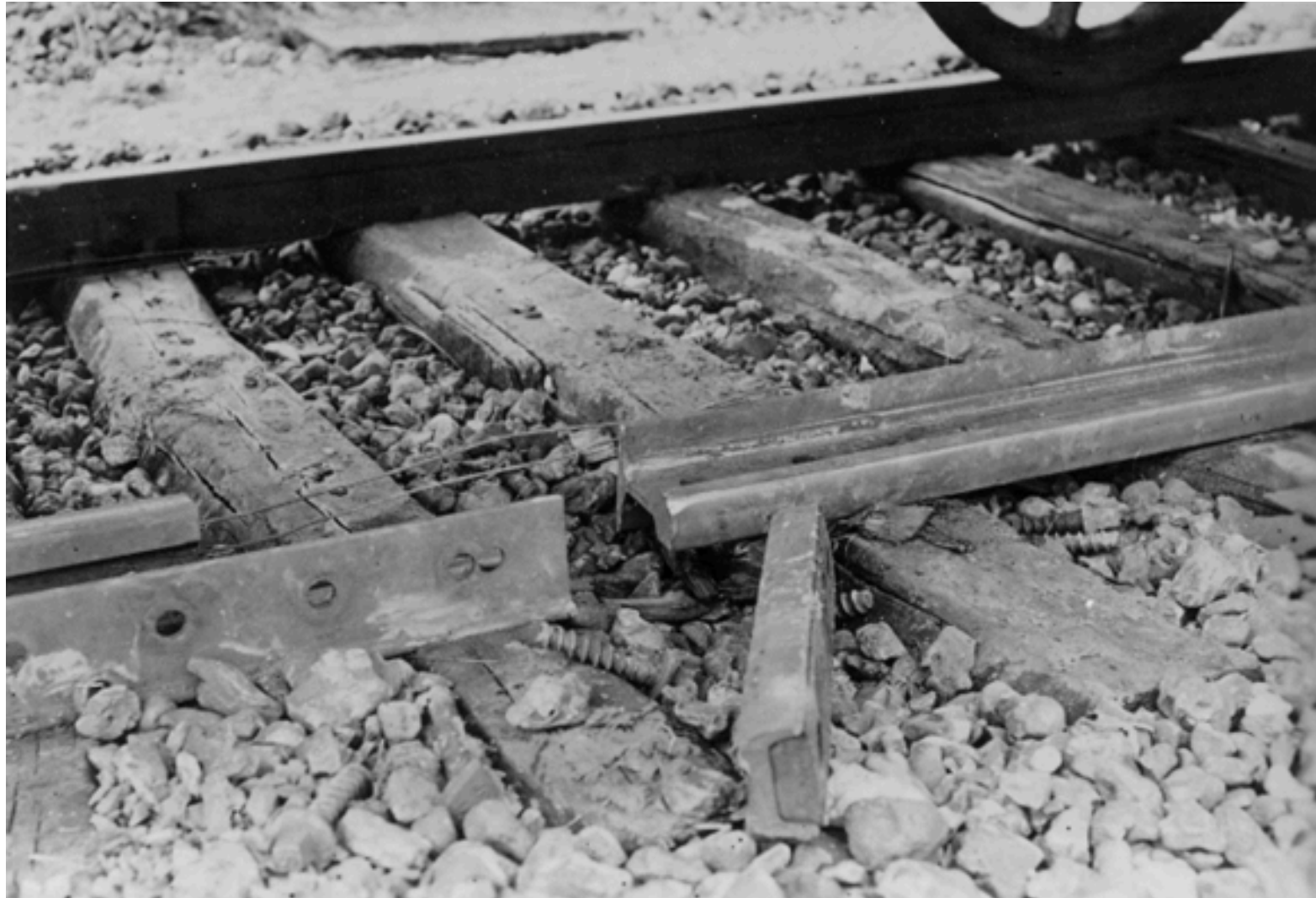
La présente ordonnance entrera en vigueur le 7 juin 1942.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

Ordonnance du 29 mai 1942 rendant
obligatoire le port de l'étoile jaune.
AD77, M4142 .

1723
1723
7
POLICE NATIONALE
23 JUN 1943
SECRETARIAT
SURETE NATIONALE
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
30 JUN 1943
VICE
FICHER CENTRAL
Fichier Phonétique
N° 630
Section
22.407
Vieluy
Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Monsieur le Ministre,
En qualité de jeune français nous venons
vous signaler le scandale qui se passe
dans une petite ville des Alpes Maritimes
à Villefranche. Tous les jeunes gens qui
doivent partir en Allemagne se vantent d'être
prisonniers pour ne pas partir. Nous venons
donc vous demander justice: ceci dans un
but équitable car ceux qui vous envoient
cette lettre partent aujourd'hui en Allemagne
et nous demandons que cette note injuste
cette. Il est très facile de les déchaîner
1° Ce sont ceux qui vendent les denrées
Ravitaillement etc il y en a même à la
Mairie en un mot tous les marchands de
légumes ils se vantent de s'être arrangés pour
rester.
Avec l'espoir que vous voudrez bien
nous donner satisfaction et faire partir ces
hommes dangereux pour la France car
ils sont tous communistes et contre le
gouvernement et la politique de M. Laval
P. Laval.
Nous vrais français de cœur nous
sommes persuadés que vous accomplissez votre
M. Laval

Lettre anonyme de plainte des conditions de recrutement pour le STO à Villefranche-sur-Mer, juin 1943. 21,1 x 22cm. Fichier central de la police judiciaire. Archives nationales, 19890158/18.



Le 26 octobre 1943, des résistants font dérailler à Grandpuits (Seine-et-Marne) un train composé de 51 wagons. 27 sont détruits. Deux militaires allemands sont tués. Trois membres du groupe des « dérailleurs » des FTP-MOI sont arrêtés à Mormant le lendemain par la police française. Ils sont fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944 avec Missak Manouchian et leurs autres camarades de l’Affiche rouge.

AD77, SC26488.



Verso du tract de l'affiche "Des libérateurs ? La libération ! Par l'armée du crime ! "dite l'Affiche rouge, février-mars 1944.
Archives nationales, CP/72AJ/1008.

10 J2



LA DÉFENSE DE LA FRANCE

4^e ANNEE
N° 47
AOUT 1944
Edition de Paris

Organe du Mouvement de Libération Nationale
Fondé le 14 juillet 1941

« Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger. » (PASCAL)



Le sens de la guerre française Le sens de la Libération

« Beaucoup, voyant la prodigieuse puissance matérielle des Anglo-Saxons et l'irrésistible poussée, russe, certains disaient de la défaite allemande dans un temps tout proche, se demandent de quelle utilité peut être une intervention française. » A quoi bon, disent-ils, faire tuer des Français qui seraient si utiles à la Patrie, une fois la paix retrouvée? »

A cela, nous pourrions dire que les utiles héros consentis par les troupes F.F.I. sont beaucoup plus l'ennemi sur ses arrières que de nombreux et bien inefficaces bombardements et qu'il vaut peut-être mieux risquer le sacrifice de volontaires plutôt que de faire massacrer des centaines d'êtres sans défense. La mort d'un combattant a plus de sens que la mort d'un pauvre sinistré.

Mais ce n'est pas là que se trouve la vérité essentielle. Ce qu'il faut, c'est que la France soit présente à la victoire.

Mais elle est présente, disent-ils. Voyez l'armée française qui combat aux côtés des Alliés depuis 4 ans. Ceux qui ont rejoint de Gaulle remplissent cette mission. Et d'ailleurs, au fur et à mesure de l'avance alliée, la France va être mobilisée et dotée d'un matériel moderne. Et de cette façon aussi elle participera à la victoire.

« Nous répondrons que cette présence à la victoire ne nous suffit pas. Nous ne voulons pas d'une mobilisation décrétée par les Alliés. Nous ne voulons pas d'un état de siège institué en France par quelques militaires. Nous ne voulons pas d'une France « mise au pas » par l'armée de la Libération.

Il est une vérité qui ne se démontre pas, mais que tout Français devrait sentir au

devenir comme une morsure à savoir que la fierté et les intérêts de la nation s'accommoderaient mal d'une victoire où elle ne figurerait pas en tant que puissance indépendante et souveraine. Et cette indépendance, cette souveraineté ne peuvent surgir que du sol de la patrie... L'autorité du général de Gaulle même n'est si grande et incontestée que parce qu'il a su ne jamais perdre le contact avec l'âme de la France : la Résistance.

Nous voulons que la France en guerre, que la France de la Résistance garde son autonomie. Quand les Alliés arriveront sur son sol, la France les recevra avec joie, mais comme on reçoit des amis, c'est-à-dire en restant maître chez soi.

C'est là tout le sens du commandement F.F.I., de sa volonté stricte d'indépendance, de ses demandes incessantes de matériel. Le commandement F.F.I., en un milieu de difficultés sans nombre, prend désormais de jour en jour plus de vigueur et d'autorité sur le pays. Il est l'expression de la France en guerre.

La France de la Résistance a payé trop cher son amour de l'indépendance et de la souveraineté nationale pour vouloir l'abandonner au moment de la victoire.

Nous préférons, s'il le fallait, être des gueux se battant avec des fusils de chasse et des faux, mais des gueux fiers et libres, plutôt que d'être dotés d'un matériel somptueux, mais esclaves.

La France combat pour sa liberté.

La libération est en marche. Depuis le 4 juin, les armées alliées ont enfoncé l'infranchissable mur de l'Atlantique, cependant que la puissante armée rouge menaçait Koenigsberg et Varsovie. En Allemagne, la lutte larvée qui existait depuis longtemps entre l'armée et le parti éclate au grand jour. Les Boches ne sont plus à Paris pour longtemps.

C'est le moment de réfléchir sur le véritable sens de la Libération. Pour les uns, Libération veut dire départ des Allemands. C'est exact, mais un peu court. Pour d'autres, trop nombreux, hélas ! c'est le retour au bon vieux temps et au café-crème. Ceux-là se trompent lourdement et prennent une des conséquences d'ailleurs lointaine, de la Libération pour la Libération elle-même. La Libération, si on ne l'accapote pas, si on lui laisse pénétrer tout son développement, ce sera le fait essentiel pour plusieurs générations, l'une des plus belles pages de notre Histoire : car la Libération dont il s'agit, ce sera la triple Libération de la France, du citoyen et de l'homme.

LIBERATION DE LA FRANCE

La France se bat contre le Boche. Elle a hâte de mettre à la porte l'occupant qui défigure son sol, l'affameur qui gèle ses richesses, l'assassin qui massacre les meilleurs de ses fils. Mais la lutte contre le Boche n'est qu'un aspect de la lutte générale pour l'indépendance nationale.

Tout le sens de l'action menée avec une ténacité incroyable par le général de Gaulle se résume en un mot : défendre notre souveraineté nationale sapée par la défaite. Les collaborateurs sont d'ailleurs les premiers à le reconnaître, tout en déclarant, il va sans dire, que cette action est venue à l'échec. Libération, cela signifie donc d'abord chasser le Boche, mais aussi veiller à ce qu'une occupation ne succède pas à une autre, même si la nouvelle occupation devait être amicale — la meilleure preuve de l'amitié n'est-elle pas la discrétion? — même si elle devait être dorée, car la France préfère vivre dans un dénuement relatif, mais libre, qu'un combée mais soumis.

Libération, cela veut dire que la France ne consentira jamais aucune aliénation à des puissances étrangères de ses richesses économiques ni de ses possessions impériales.

Libération, cela veut dire, enfin, que la France demande instamment à tous ceux qui se disent ses amis de reconnaître dès maintenant comme gouvernement provisoire de la République le seul gouvernement que les Français considèrent comme leur, à savoir le C.F.L.N. Il n'est pas un Français qui n'ait déploré que les extractions de Washington n'aient pas abouti à une telle reconnaissance. Tous les arguments ne tiennent pas devant ce fait que la légitimité française, ce sont les Français qui la font, et qu'aucun chef de gouvernement, depuis vingt-cinq ans, n'a eu comme de Gaulle, aujourd'hui, la masse de la nation derrière lui. La reconnaissance du Comité comme gouvernement provisoire, ce serait, amis américains, le meilleur démenti à ceux qui vous prêtent de sombres desseins d'impérialisme politique.

LIBERATION DES CITOYENS

Après la libération de la nation vis-à-vis des puissances étrangères, la seconde tâche de la Libération, c'est l'affranchissement du citoyen à l'égard des sectarismes politiques et des luttes électorales. La Résistance a fait éclater les cadres des anciens partis et montré la vanité de leurs querelles. Elle a fait

A la veille de la victoire

L'Allemagne est aux abois. Conformément aux décisions prises par les Nations Unies à Téhéran, elle subit l'assaut final donné de l'Est, de l'Ouest et du Sud.

A l'Ouest, les Alliés ont, par leur débarquement parfaitement réussi, anéanti la propagande de Goebbels, qui présentait l'idée d'une invasion comme un gigantesque bluff. Ils ont percé le fameux mur de l'Atlantique, occupé deux départements et sont en mesure de pousser soit vers le Sud-Ouest pour isoler la péninsule bretonne, soit vers le Sud-Est, pour libérer Paris.

Au Sud, l'escargot des affiches allemandes semble s'être emballé : les armées alliées, parmi lesquelles se sont déjà distinguées les troupes françaises, progressent vers la plaine du Pô et tiennent sous le feu de leurs canons la ligne gothique, dernier obstacle avant les Alpes.

A l'Est, l'armée rouge, dans une poussée irrésistible, a parcouru, en un mois d'offensive, la moitié de la distance qui la séparait de Berlin. La Prusse Orientale et la Silésie sont directement menacées d'invasion.

Dans les trois derniers mois écoulés, l'armée allemande a perdu 750.000 hommes. Le chiffre correspondant pour les quatre der-

niers mois de la guerre 1934-1938 n'était que de 450.000.

A l'intérieur même du Reich, des craquements sinistres se font entendre : le complot du 29 juillet, qui a failli abattre Hitler, a été monté par les chefs de l'armée, qui se rendent compte que la partie est perdue. Certains des commandants d'armées, notamment ceux du front de l'Est, n'ont pas envoyé, après le 29 juillet, le message de fidélité à Hitler. Qu'à cela ne tienne : il les fait fusiller!

Pour la France meurtrie, mais debout, en pleine lutte, ce sont là mieux que des motifs d'espérer : c'est la certitude d'une victoire qui ne saurait plus tarder que quelques semaines. Déjà, elle a eu la joie d'accueillir sur son sol le chef incontesté du seul gouvernement français. Amis américains ! Président Roosevelt ! écoutez l'appel de la patrie reconnaissante qui monte vers son chef, Charles de Gaulle, quand celui-ci, rempli d'une émotion sacrée, foule son sol pour la première fois depuis quatre ans. Bientôt, elle saura d'une ovation formidable, l'armée française victorieuse dans Paris libéré.

Jean LORRAINE.

« Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger. » (PASCAL)

Un seul chef : de Gaulle.
Un seul combat : pour la liberté, la justice, la patrie.



En octobre 1944, Staline reconnaît officiellement le Gouvernement provisoire de la République française alors que les relations entre son chef, de Gaulle, et les alliés américains sont difficiles. Il va à Moscou pour négocier un rapprochement avec l'URSS en cas d'une menace allemande future, manifester son indépendance vis-à-vis des anglo-saxons et contrôler les communistes français. Les résultats du pacte Franco-soviétique sont décevants et deux ans plus tard face aux débuts de la guerre froide la France choisit clairement l'alliance avec les États-Unis.

Photographie d'une visite officielle du général de Gaulle en URSS, signature d'un traité, 10 décembre 1944.

Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, série H - relations internationales A070692, c-/Anonyme

**INTERNÉS ET DÉPORTÉS POLITIQUES
FAMILLES DES INTERNÉS ET DÉPORTÉS POLITIQUES**

contre les hommes et les instruments de la trahison
pour la défense de vos intérêts matériels et moraux
pour sauver de l'oubli votre martyr et en faire une arme
pour que nous-mêmes et nos enfants ne revoyions...



**plus jamais
ça!**

TOUS UNIS pour la renaissance de notre patrie
pour une paix féconde par l'union de tous les alliés

adhérez à la
FÉDÉRATION NATIONALE des DÉPORTÉS et INTERNÉS PATRIOTES
10, RUE LEROUX, PARIS 16^e

Document annexe 2. « Plus jamais ça ! ». Affiche de la Fédération nationale des déportés et internés patriotes (FNDIRP). 1945. Fonds du comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Archives nationales, 72AJ/1718.



Carte d'électeur d'Alice Fichu résidant 10 boulevard Gambetta à Melun. Alice Fichu, une religieuse de 59 ans a voté pour la première fois lors des élections municipales des 23 avril et 13 mai 1945.
AD77, SC11059.



Louis Saillant présente le programme du CNR.
83FI - B.423 « SAILLANT Louis », Mémoires
d'Humanité / Archives départementales de la
Seine-Saint-Denis.

[En ligne]
<https://archives.seinesaintdenis.fr/actualites/louis-saillant-presente-le-programme-du-cnr-71/n:54>



Le monde de 1945 à 1989, décolonisation et guerre froide

Affiche du «1er salon de la France d'Outre mer au Grand Palais - 28 novembre - 15 décembre 1935.

Campagne publicitaire, Ministère des Colonies, CHAIX-PARIS (Imp.), (1935), dessin de ILLORY - 100 x 62 cm, couleur 1 - Archives Nationales, 20040296/11935.



Durant la Guerre d'Algérie, des « Français musulmans » servent aux côtés des troupes françaises comme l'évoque ce défilé. Les différentes unités, dont les Harkis, auraient rassemblé près de 200 000 hommes. Après 1962, leur sort est très difficile. Ils sont victimes des représailles du FLN et ceux qui parviennent à venir en métropole sont longtemps oubliés par les autorités.

Célébration de l'Armistice le 11 novembre 1957 à Alger.

Institutions et services / Service Information et Presse – New York, Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, A038508, © Base des Images.



Photographie du siège de la confédération générale du travail (CGT) décoré avec les slogans « Vive le 1er mai journée internationale de lutte des travailleurs », « Unité de la classe ouvrière pour les salaires et les 40 heures, le cessez-le-feu en Algérie, les libertés et la laïcité, le désarmement général et la Paix. ». S.l., s.d. [1954-1962].

Auteur : Union Française Photographique (UFP) - Tirage noir et blanc ; cadrage : paysage ; dimensions : 13x18 cm. JOURNAL L'HUMANITE (fonds) - Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/116 13.

ASSEZ DE SANG EN ALGERIE

Les Jeunes de la Cité HENRI
BARBUSSE demandent :

LE CESSER-LE-FEU immédiat en
ALGERIE.

Pos de rappel des disponibles des
classes 53-2, 53-1, 52-2, 52-1, 51-2

La négociation avec les véritables
représentants du peuple Algérien.

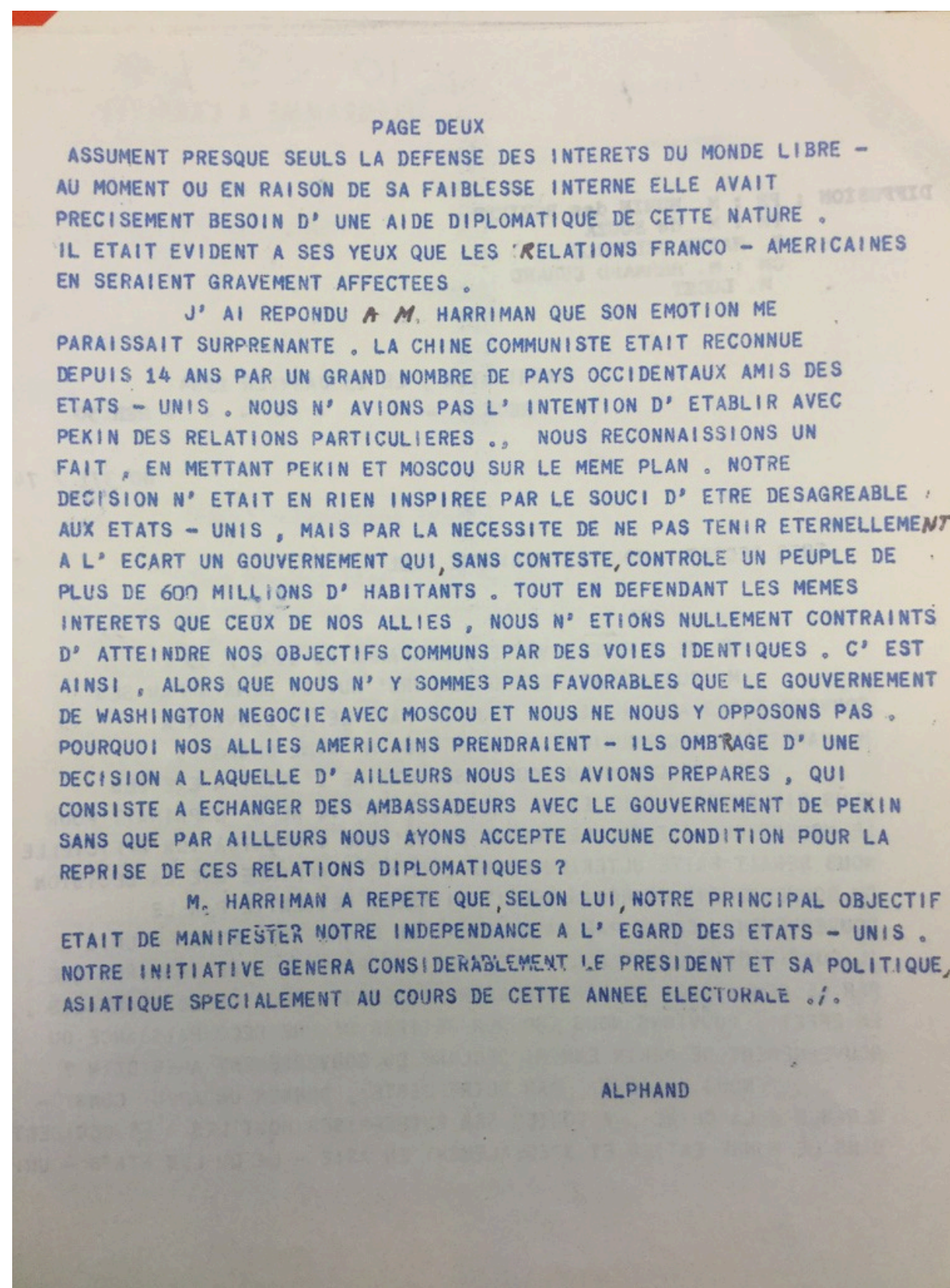
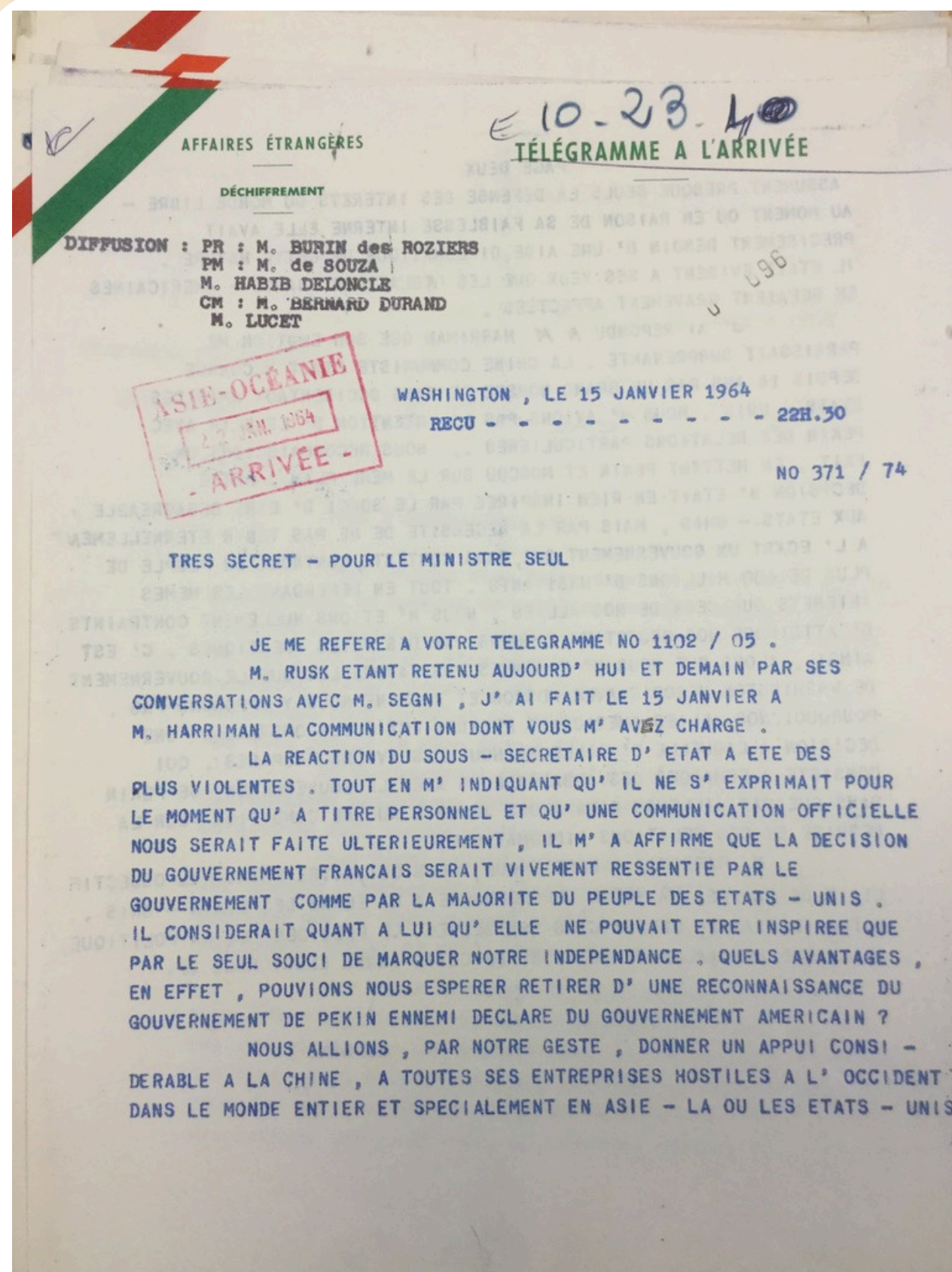
Le retour en FRANCE de tous les
Jeunes exposés en Algérie.

Le service militaire à un an

NOM	Signature	NOM	Signature	NOM	Signature
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]
CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]	CHARTIER	[Signature]

Photographie d'une pétition intitulée « Assez de sang en Algérie ».

Auteur : non identifié - Tirage noir et blanc ;
cadrage : paysage ; dimensions : 13x18 cm. -
JOURNAL L'HUMANITE (fonds) - Droits réservés -
Mémoires d'Humanité / Archives départementales
de la Seine-Saint-Denis, 83FI/13 31.



En 1949, le Parti communiste chinois gagne la guerre civile mais les nationalistes, vaincus, se réfugient à Taiwan. Deux régimes politiques prétendent représenter la Chine. Le camp communiste soutient la République populaire de Chine, les Américains et leurs alliés reconnaissent la République de Chine, qui conserve le siège de la Chine à l'ONU. Le président de la République française, Charles de Gaulle, noue des contacts avec les autorités chinoises en envoyant une mission secrète à Pékin. Le 27 janvier 1964, la France reconnaît la République populaire de Chine alors que la guerre froide continue et que les Américains commencent à intervenir au Vietnam proche.

Télégramme de l'ambassadeur Alphand après la reconnaissance de la République populaire de Chine par la France, 15 janvier 1964. Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Asie/Océanie/Chine, 119QO/526.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

5.10.17
TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

EN CLAIR

ATTRIBUTIONS : 280 SC SC

3 AM

EU EU. AL AL AL AS ML MA MA MA MA MT PA QA QA DT DT

SJ DE IP

NEW YORK LE 23 OCTOBRE 1962

RECU, le 24 " " " à 4H.15

NO 2819

COMMUNIQUE A WASHINGTON 672 , LONDRES 653 .

PRENANT LA PAROLE APRES MR STEVENSON, LE REPRESENTANT CUBAIN S'EST EFFORCE DE LUI DONNER LA REPLIQUE SUR LE TON EMPORTE QUI LUI EST FAMILIER .

APRES AVOIR REGRETTE QUE LE PRESIDENT DES ETATS UNIS AIT TENU UN LANGAGE QUI , A SON AVIS , NE CONVENAIT PAS A UN CHEF DE GOUVERNEMENT , MR INCHAUSTEGUI A INSISTE SUR LE CARACTERE DEFENSIF DE LA POLITIQUE CUBAINE : CE PAYS N'AURAIT MEME PAS BESOIN D'ARMEE SI LES ETATS UNIS CONSENTAIENT A GARANTIR SON INTEGRITE TERRITORIALE. ILS SE SONT LIVRES , AU CONTRAIRE, A UNE SERIE D'ACTES D'AGRESSION: INCENDIES DE PLANTATIONS, SABOTAGES D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES, BOYCOTTAGE ECONOMIQUE, VIOLATIONS DE L'ESPACE AERIEN ET MARITIME CUBAIN . TOUTES CES MESURES ONT ETE PRISES SANS DECLARATION DE GUERRE . ELLES SONT D'AILLEURS CONTRAIRES A LA CONVENTION DE 1928 CONCERNANT LES DROITS ET LES DEVOIRS DES ETATS DONT LES ETATS UNIS SONT SIGNATAIRES .

MR INCHAUSTEGUI S'EST EFFORCE DE DEMONSTRER ENSUITE LE PEU DE CAS QUE LES ETATS UNIS FAISAIENT DU PRINCIPE DE L'EGALITE DES ETATS . ILS ESTIMENT QUE LEUR SECURITE EST MENACEE ALORS QU' ILS REFUSENT DE RECONNAITRE A CUBA LE DROIT DE S'INQUIETER DU DANGER QUE FAIT PESER SUR SON PEUPLE L'ARMEMENT AMERICAIN . IL LEUR SUFFIT D'AFFIRMER LE CARACTERE SUBVERSIF DE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE D'UN ETAT POUR JUSTIFIER TOUTES LES ATTEINTES A SA SOUVERAINETE .

-2-

OR , LE PAYS QUI ACCUSE CUBA EST LE SEUL QUI AIT UNE BASE MILITAIRE SUR SON TERRITOIRE ET LA RENFORCE CONSTAMMENT . CE PAYS MET LE MONDE AU BORD DE LA GUERRE SANS MEME CONSULTER SES ALLIES .

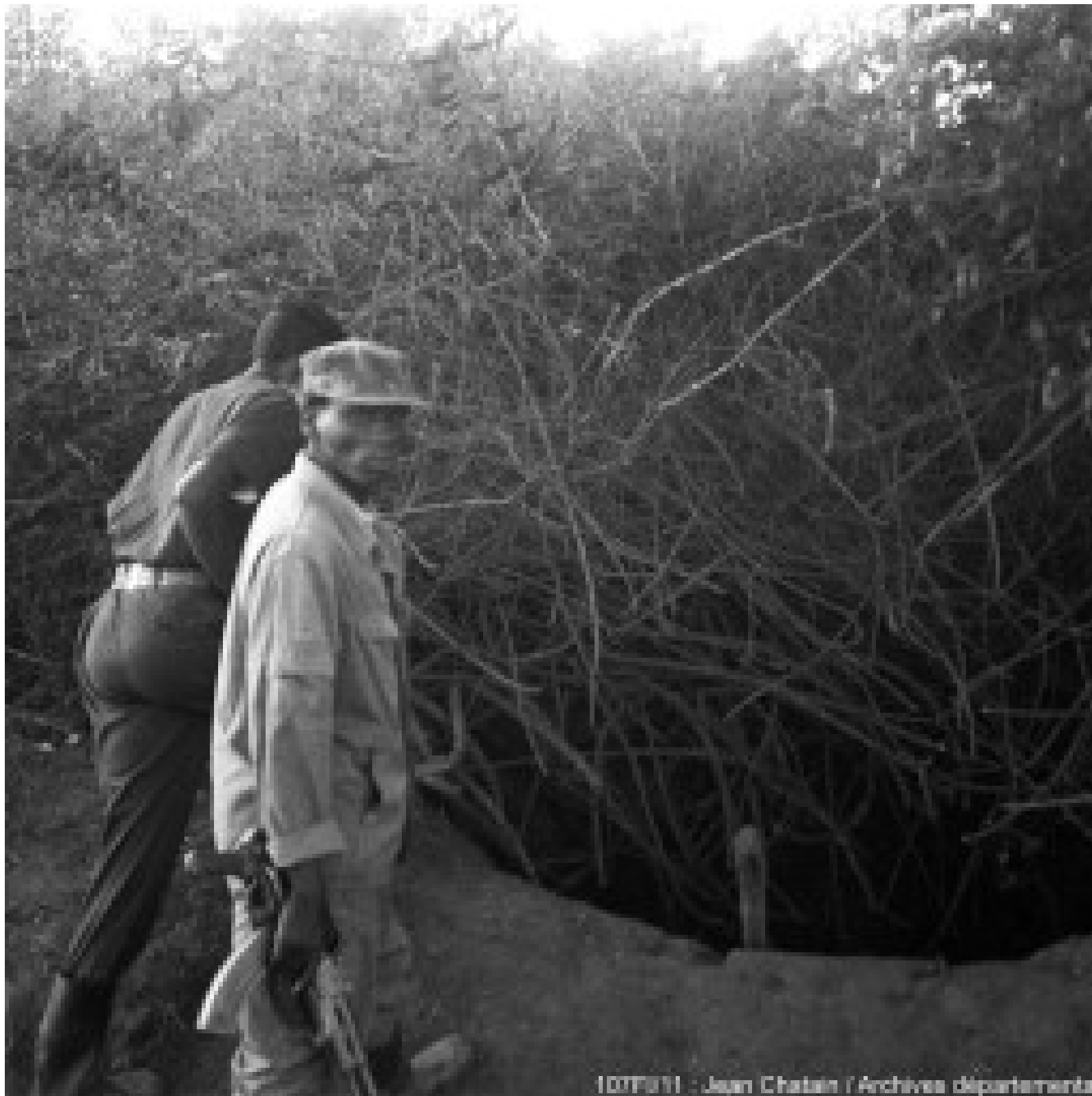
LES ETATS UNIS , A POURSUIVI MR INCHAUSTEGUI , VEULENT FAIRE SANCTIONNER PAR LES NATIONS UNIES LES MESURES QU' ILS ONT PRISES , MAIS N'ONT PAS LE DROIT POUR EUX . CUBA REFUSERA DE RECEVOIR SUR SON TERRITOIRE DES OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES POUR ENQUETER DANS DES DOMAINES QUI APPARTIENNENT A LA COMPETENCE RESERVEE DES ETATS . CES OBSERVATEURS , A-T-IL AJOUTE , IL VAUDRAIT MIEUX LES ENVOYER DANS LES BASES AMERICAINES D'OU PARTENT LES ENVAHISSEURS ET LES PIRATES .

LES ETATS UNIS , A POURSUIVI LE REPRESENTANT CUBAIN, ONT LE FRONT D'EVOQUER L'HISTOIRE DE LEURS RAPPORTS AVEC L'AMERIQUE LATINE ALORS QU'ELLE NE CONSTITUE QU'UNE SUCCESSION DE RAPINES, DE PILLAGES ET DE CONFISCATIONS DE TERRITOIRES . POUR L'ORATEUR , L'ACTION DES ETATS UNIS CONSTITUE NON SEULEMENT " UN ACTE DELICTUEUX A L'EGARD DE LA CHARTE ET DES PRINCIPES DE L'ORGANISATION" , MAIS EGALEMENT " UN ACTE DE GUERRE " . CUBA RESISTERA AU BLOCUS NAVAL ET A L' ATTAQUE ARMEE IMMINENTE DES FORCES AMERICAINES . , ELLE A DEJA REPONDU AU DEFI PAR LA MOBILISATION GENERALE . LE REPRESENTANT DE CUBA A EXIGE " LE RETRAIT IMMEDIAT DES FORCES AMERICAINES STATIONNEES AU LARGE DES COTES , L'ARRET DU BLOCUS , LA CESSATION DES ACTES DE PROVOCATION A GUATANAMO ET LE RESPECT DE L'ESPACE MARITIME ET AERIEN DE CUBA " .

DANS LES DERNIERES PHRASES , PARTICULIEREMENT VIOLENTES , DE SON INTERVENTION, MR INCHAUSTEGUI A AFFIRME QUE LES CUBAINS LUTTERAIENT JUSQU'A LA MORT POUR LA DEFENSE DE " LA NOUVELLE SOCIETE SOCIALISTE" .

ROGER SEYDOUX

Télégramme de Roger Seydoux (représentant de la France auprès de l'ONU), 23 octobre 1962. Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ONU et organisations internationales, 517INVA/652.



Le puits de Kiziguro, Rwanda, 1994.
Jean Chatain, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 107FI/11.

Dès son premier article paru dans *l'Humanité* le 30 avril 1994 le terme de génocide s'impose à lui après la découverte du puits de Kiziguro dans lequel se trouve plus de 700 cadavres. Il écrit : " Ce charnier existe, je l'ai vu, et puis après ? Les premiers cadavres se trouvent à cinquante mètres au-dessous de moi. Je les regarde, mais ne peux les photographier. Un flash est inutile à cette distance. Il faudrait au moins un projecteur et un téléobjectif. [...] Autant dire que la photo-preuve est matériellement impossible aujourd'hui [...] pour produire « la » démonstration irréfutable devant la postérité. Alors, cette atrocité sera-t-elle gommée de la mémoire ? Après tout, il y a bien en Europe des gens qui nient les chambres à gaz et les crimes nazis contre l'Humanité ! Si on peut nier un génocide, pourquoi n'en réfuterait-on pas un autre ? Y aura-t-il un jour des « révisionnistes » rwandais et un Faurisson africain ? [...] "

Lors ses séjours au Rwanda, Jean Chatain a réalisé plusieurs centaines de photographies dont il a fait don des négatifs aux Archives départementales en 2010.



Françaises et Français dans une République repensée

Affiche pour le référendum de 1962. "Non au pouvoir personnel. Union pour une république véritable". - (10/1962). Producteur : Parti communiste français (PCF) - 56,5x76,5 cm. État matériel : moyen. - Droits réservés - Paris Province impression (PPI) / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89FI/268.



Affiche du Comité d'Action Travailleurs-Etudiants de Créteil (1968), AD94, 6J 182 - Droits réservés.



Photographie, grève au dépôt RATP d'Ivry-sur-Seine en mai 1968, AD94, 46Fi APF 429 - droits réservés.

Les syndicats annoncent le 28 mai 1968 : 160.000 grévistes et 500 usines occupées dans le Val-de-Marne.

1200 JEUNES CHOMEURS A IVRY

C'EST UN SCANDALE !

Le pouvoir giscardien en est le responsable !

LA MUNICIPALITE D'IVRY APPELLE LES JEUNES SANS EMPLOI DE 16 A 25 ANS A

s'UNIR et AGIR en constituant

**UN COMITE DE LUTTE DES JEUNES
CHOMEURS CONTRE LE CHOMAGE
POUR L'EMPLOI**

POUR EXIGER DU GOUVERNEMENT :

- LE RETOUR AUX 40 HEURES SANS DIMINUTION DE SALAIRE ET LA RETRAITE A 60 ET 55 ANS
- LA CREATION D'EMPLOIS NOMBREUX DANS LES PTT, L'EDUCATION NATIONALE, LES TRANSPORTS EN COMMUN, ETC... DANS LES BRANCHES INDUSTRIELLES IMPORTANTES
- UNE ALLOCATION EGALE AU SMIC POUR TOUS LES JEUNES DEMANDEURS D'UN PREMIER EMPLOI
- GARANTIE POUR TOUS LES JEUNES CHOMEURS DE RESSOURCES EGALES A LEUR SALAIRE ANTERIEUR
- L'AUGMENTATION GENERALE DES POSTES AUX CONCOURS ET LA RECONNAISSANCE DES DIPLOMES (REGIONAL OU DEPARTEMENTAL).

**DONNEZ-VOUS DES MOYENS D'ACTION
JEUNES CHOMEURS D'IVRY PARTICIPEZ
A LA RENCONTRE CONSTITUTIVE DU
COMITE DE LUTTE**

**JEUDI 2 OCTOBRE de 17 h à 19 h 30
Salle des Fêtes de l'O.M.J.**

17, RUE RASPAIL



La Municipalité d'Ivry-sur-Seine

Tract « 1200 jeunes chômeurs à Ivry c'est un scandale ! », AD94, 11J 1297 - Droits réservés.



Photographie d'une manifestation de femmes à Créteil organisée par le PCF - 1972, AD94, 179J 94 - Droits réservés.

Chateaubriant le 3 février

Bonne Madame,

Je crois que c'est un devoir de conscience
de vous en parler en mots

Je suis une veuve de guerre de 39-45; mon
mari a fait 5 années de captivité; avant d'être
tue en Allemagne, par un avion anglais qui
le surveillait entre temps les soldats allemands
se mêlaient aux prisonniers lors du repli
vers l'avance des américains, puis les allemands
ont mitraillé l'avion, qui croyait avoir affaire
aux allemands et l'avion a lâché des bombes
explosives qui ont tués huit soldats français
dont mon mari le 27 mars 45.

Dieu que moi j'avais promis à Dieu dans
mes prières et avais encore deux autres enfants
si mon mari m'était rendu, hélas! heureusement
j'avais deux enfants avant la guerre.

C'est pourquoi j'ai trouvé lamentable qu'on
est voté une loi pour l'avortement, c'est un
crime contre Dieu et l'humanité, ça passe

encore pour de très jeunes qui seraient
violées; et pire encore de priver pour
avorter, ça les encourage encore plus.
Comme si il y avait trop d'enfants en France
malheureusement c'est le déclin, il n'y a
que les émigrés qui ont des enfants, dans
vingt ans il y aura autant d'étrangers en
France que de Français

Maintenant on offre davantage et argent
pour un troisième enfant, mais je crois c'est
trop tard, avec toutes les méthodes d'aujourd'hui.

Bonne Madame c'est regrettable et triste
de tuer quand et ailleurs part on cherche
à sauver des vies

Veuillez bien croire à l'assurance
de mes meilleurs sentiments

688 AP/304
1/3

Fonds Simone Veil,
documents relatifs à la loi sur
l'IVG. Courrier sans suite,
critiques et insultes relatifs à
la loi et pratique de l'IVG.
1979-2015.

Lettre anonymisée adressée à
Simone Veil. Archives
nationales, 688AP/304.



Gorbatchev tente de réformer l'URSS à partir de 1985. Le président français soutient la politique de libéralisation du dirigeant soviétique qu'il rencontre à plusieurs reprises. Le 29 octobre 1990, les deux pays signent un traité d'entente et de coopération et un accord général sur les forces armées en Europe est signé en novembre 1990 à Paris. La France s'associe donc à la fin de la guerre froide mais l'URSS disparaît à la fin de l'année 1991.

Visite en France de Mikhaïl Gorbatchev, Président de l'URSS.

Signature d'accords avec François Mitterrand, 28 octobre 1990, Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, A106814,

© / Base des Images.

L'affirmation d'un projet européen



En 1949, la France a accepté sous la pression des Anglo-Saxons la création de la République fédérale allemande (RFA) mais risque de se trouver isolée. Il lui faut proposer l'intégration de l'Allemagne dans une Europe en construction, qui l'aidera à se relever tout en la contrôlant. Le 9 mai 1950, Robert Schuman fait une déclaration surprise, préparée par Jean Monnet, prévoyant une Communauté européenne du charbon et de l'acier, une première étape dans la construction européenne.

Appel à la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), le 9 mai 1950, Jean Monnet et Robert Schuman (Quai d'Orsay salon de l'horloge). Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, © -/- Base des Images.

TRAITE

INSTITUANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Sa Majesté le roi des Belges, le Président de la République fédérale d'Allemagne, le Président de la République française, le Président de la République italienne, Son Altesse royale la grande-duchesse de Luxembourg, Sa Majesté la reine des Pays-Bas,

Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens,

Décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe,

Assignant pour but essentiel à leurs efforts l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples,

Reconnaissant que l'élimination des obstacles existants appelle une action concertée en vue de garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence,

Soucieux de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées,

Désireux de contribuer, grâce à une politique commerciale commune, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux,

Entendant confirmer la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer, et désirant assurer le développement de leur prospérité, conformément au principe de la Charte des Nations Unies,

Résolus à affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, les sauvegardes de la paix et de la liberté, et appelant les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort,

Ont décidé de créer une Communauté économique européenne et ont désigné à cet effet comme plénipotentiaires :

Sa Majesté le roi des Belges :

M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères;
Baron J.-Ch. Snoy et d'Oppuers, secrétaire général du ministère des Affaires économiques, président de la délégation belge auprès de la conférence intergouvernementale;

Le Président de la République fédérale d'Allemagne :

M. le docteur Konrad Adenauer, chancelier fédéral;
M. le professeur docteur Walter Hallstein, secrétaire d'État aux Affaires étrangères;

Le Président de la République française :

M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères;
M. Maurice Faure, secrétaire d'État aux Affaires étrangères;

Le Président de la République italienne :
M. Antonio Segni, président du conseil des ministres;
M. le professeur Gaetano Martino, ministre des Affaires étrangères;

Son Altesse royale la grande-duchesse de Luxembourg :
M. Joseph Bech, président du Gouvernement, ministre des Affaires étrangères;
M. Lambert Schaus, ambassadeur, président de la délégation luxembourgeoise auprès de la conférence intergouvernementale;

Sa Majesté la reine des Pays-Bas :
M. Joseph Luns, ministre des Affaires étrangères;
M. J. Linthorst Homan, président de la délégation néerlandaise auprès de la conférence intergouvernementale,

lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, reconnus en bonne et due forme, sont convenus des dispositions qui suivent :

PREMIÈRE PARTIE

LES PRINCIPES

Article 1^{er}

Par le présent Traité, les Hautes Parties contractantes instituent entre elles une Communauté économique européenne.

Article 2

La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.

Article 3

Aux fins énoncées à l'article précédent, l'action de la Communauté comporte, dans les conditions et selon les rythmes prévus par le présent Traité :

a. L'élimination, entre les États membres, des droits de douane et des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises, ainsi que de toutes autres mesures d'effet équivalent;

b. L'établissement d'un tarif douanier commun et d'une politique commerciale commune envers les États tiers;

c. L'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux;

d. L'instauration d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture;

e. L'instauration d'une politique commune dans le domaine des transports;

f. L'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché commun;

La CECA a été un succès mais la Communauté européenne de défense (CED) échoue à cause d'un refus de la majorité des députés français. La construction européenne est en panne. Jean Monnet et des dirigeants européens proposent en 1955 de relancer en créant un marché commun et une organisation atomique européenne. Le traité de Rome (1957) jette les bases de la future Europe unie, qui compense la faiblesse des anciennes puissances européennes.

Extrait du Traité de Rome (1957) instituant la Communauté économique européenne (CEE), Base des Traités et accords de la France. Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Agir pour la France en Europe, avec Simone Veil.



Union pour la France en Europe.

Simone Veil conduit à la demande de Valéry Giscard D'Estaing la liste du parti Union pour la démocratie française (UDF) aux premières élections européennes au suffrage universel direct (élection directe par les citoyens). Sa liste obtient plus de 25 % des suffrages. Elle quitte le gouvernement et devient présidente du Parlement européen en juillet 1979.

Fonds Simone Veil. Documents préparatoires aux élections européennes, liste Union pour la France en Europe (UFE), matériel électoral (affiches, listes des candidats, bulletins de vote). Mars-mai 1979.

Archives nationales, 688AP/72.



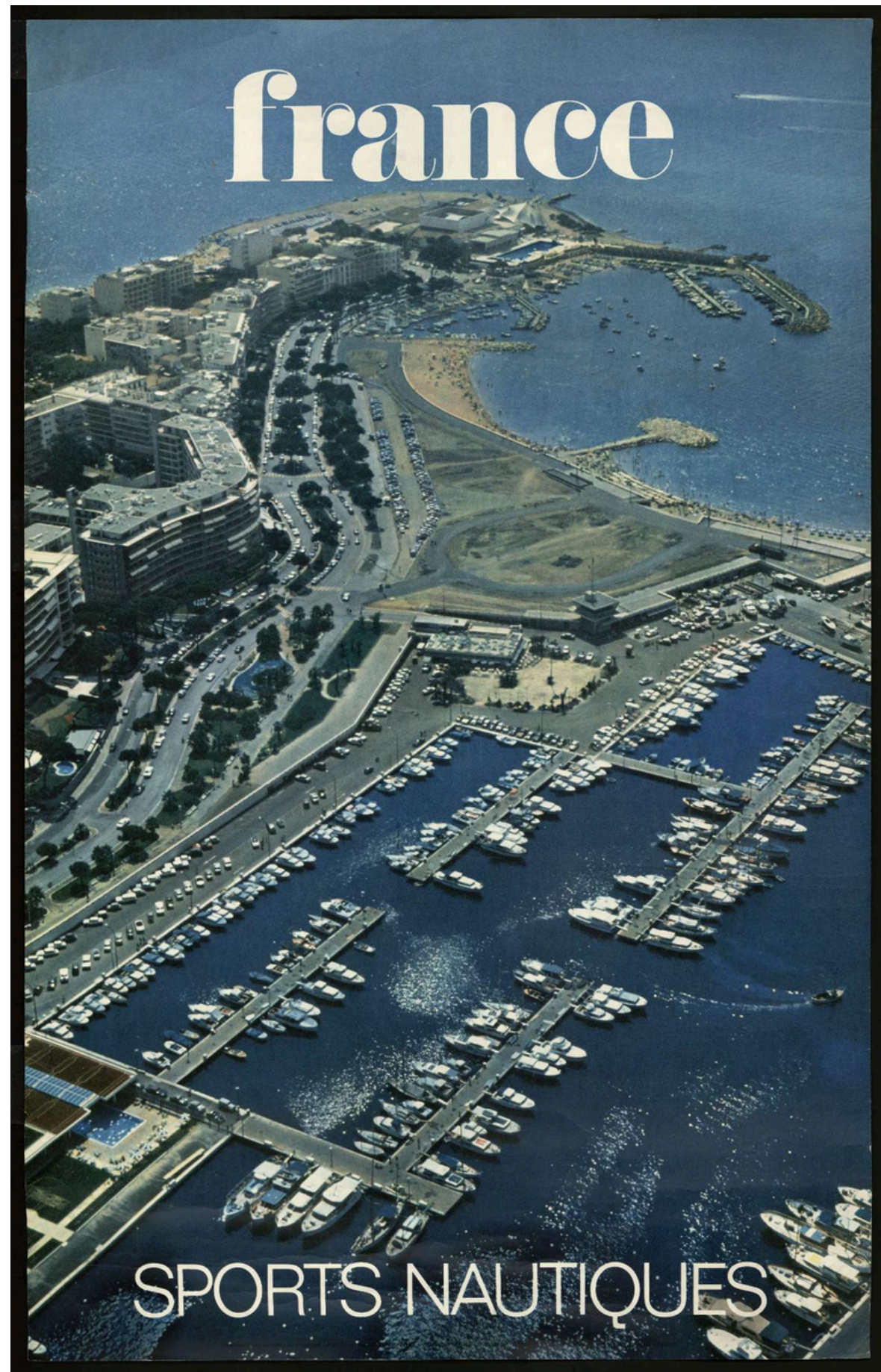
Géographie

Une France sous influence urbaine



Ministères chargés de la Reconstruction et de l'Urbanisme, puis de la Construction, puis de l'Équipement : archives du service des travaux topographiques, dites "Cartothèque de la Reconstruction" (1941-1980). Mission n° 871 : Le Havre (Seine-Inférieure [Seine-Maritime]). 9 mars 1956. 32 négatifs sur support souple acétate de dimensions 135 x 175 mm, négatif noir et blanc.

Archives nationales, missions n° 831-910, 20130290/10.



« FRANCE/SPORTS NAUTIQUES », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, BRAUN ET CIE (Imp.), [1966], photo ANDRE MARTIN, [vue aérienne d'un port], 2 ex., 99 x 62 cm, couleur.

Archives nationales, 20050205/413 : « France/Sports nautiques ».

Les espaces productifs



FRANCE : LE MONT-SAINTE-MICHEL (Manche)

SECRETARIAT D'ETAT AU TOURISME — IMPRIME EN FRANCE — (PRINTED IN FRANCE — PUBLISHED BY AND FOR THE FRENCH GOVERNMENT) — ED. 76 48 — PHOTO CANDELIER — BRUMAIRE — CEDRI — DRAEGER, IMP. PARIS

« France : Le Mont Saint-Michel (Manche) », campagne publicitaire, Secrétariat d'Etat au Tourisme, DRAEGER (Imp.), [1976], photo de CANDELIER-BRUMAIRE-CEDRI, ., 40 x 60 cm, couleur.

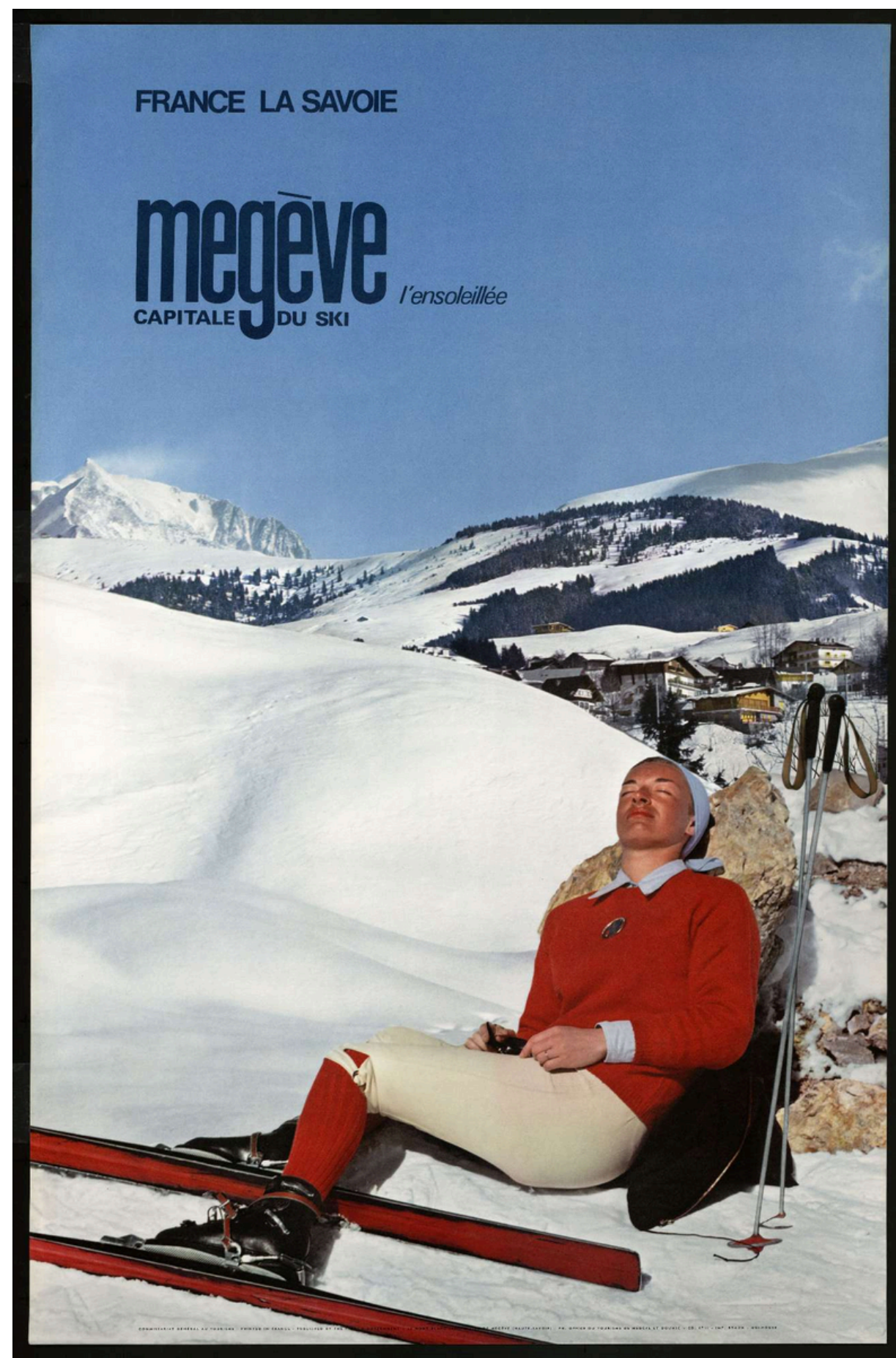
Archives nationales, 20050042/3221976.



Le Havre / port autonome
Affiches extraites du
dossier "Demandes
d'affichage dans les
bureaux de poste" [1948].
Archives nationales,
Pièces 59,
19790505/177/3.

« Faites de la
montagne/En France »,
campagne publicitaire,
Commissariat Général
au Tourisme, WATELET-
ARBELOT (Imp.), [1951],
dessin de E.
LANCASTER, 99 x 62
cm, couleur 1.
Archives nationales,
20050205/891951.

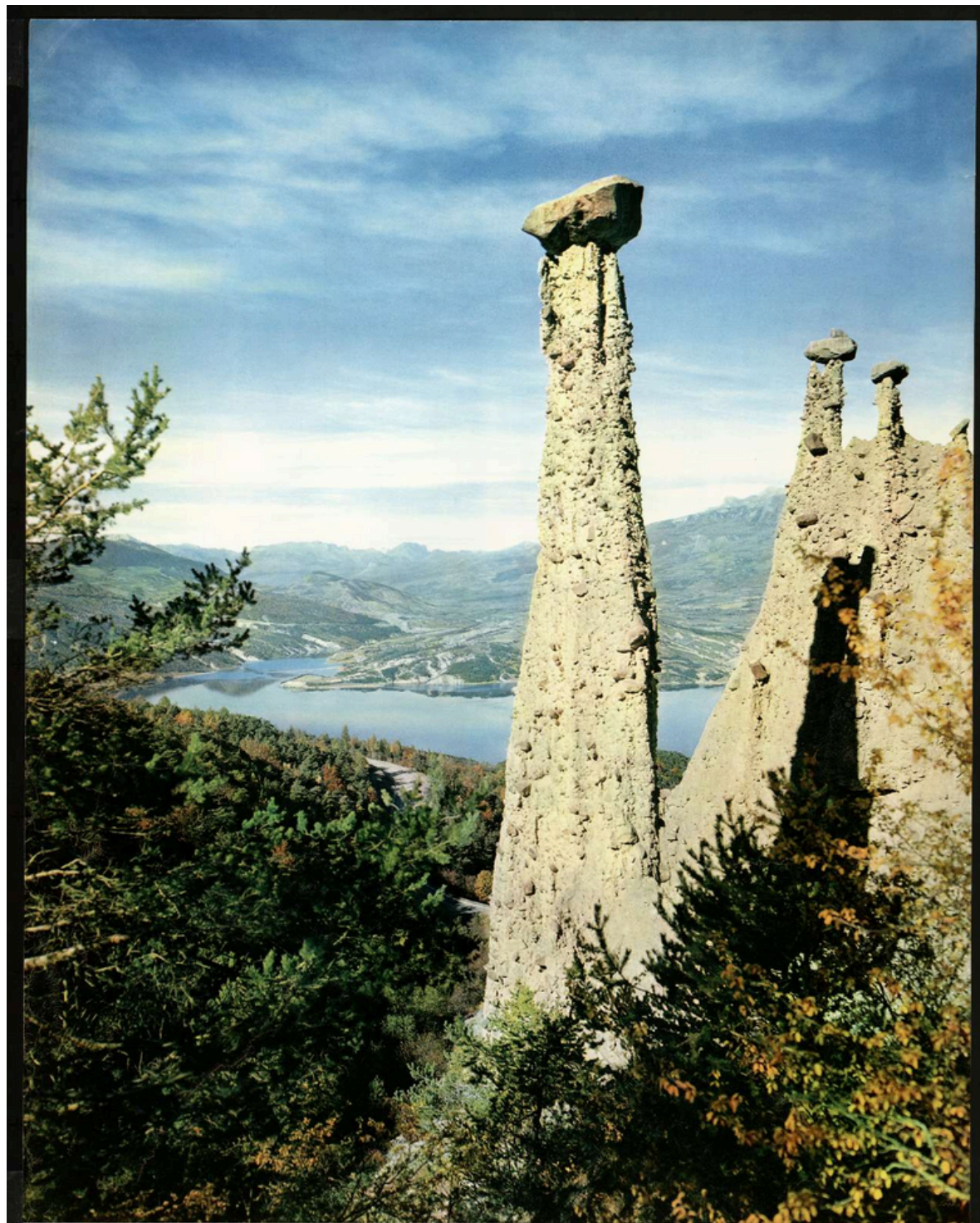




« FRANCE LA SAVOIE/MEGEVE L'ENSOLEILLEE/CAPITALE DU SKI », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, BRAUN ET CIE (Imp.), [1967], photo de l'Office du Tourisme de Megève et Doumic, ., 99 x 62 cm, couleur. Archives nationales, 20050205/4141967.



« SPORTS D'HIVER EN/FRANCE/LES ALPES DE/SAVOIE/COURCHEVEL », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, DRAEGER (Imp.), [1959], photo de JANSOL, [skieur], 1 ex., 99 x 62 cm, couleur. 1959. Archives nationales, 20050205/321.

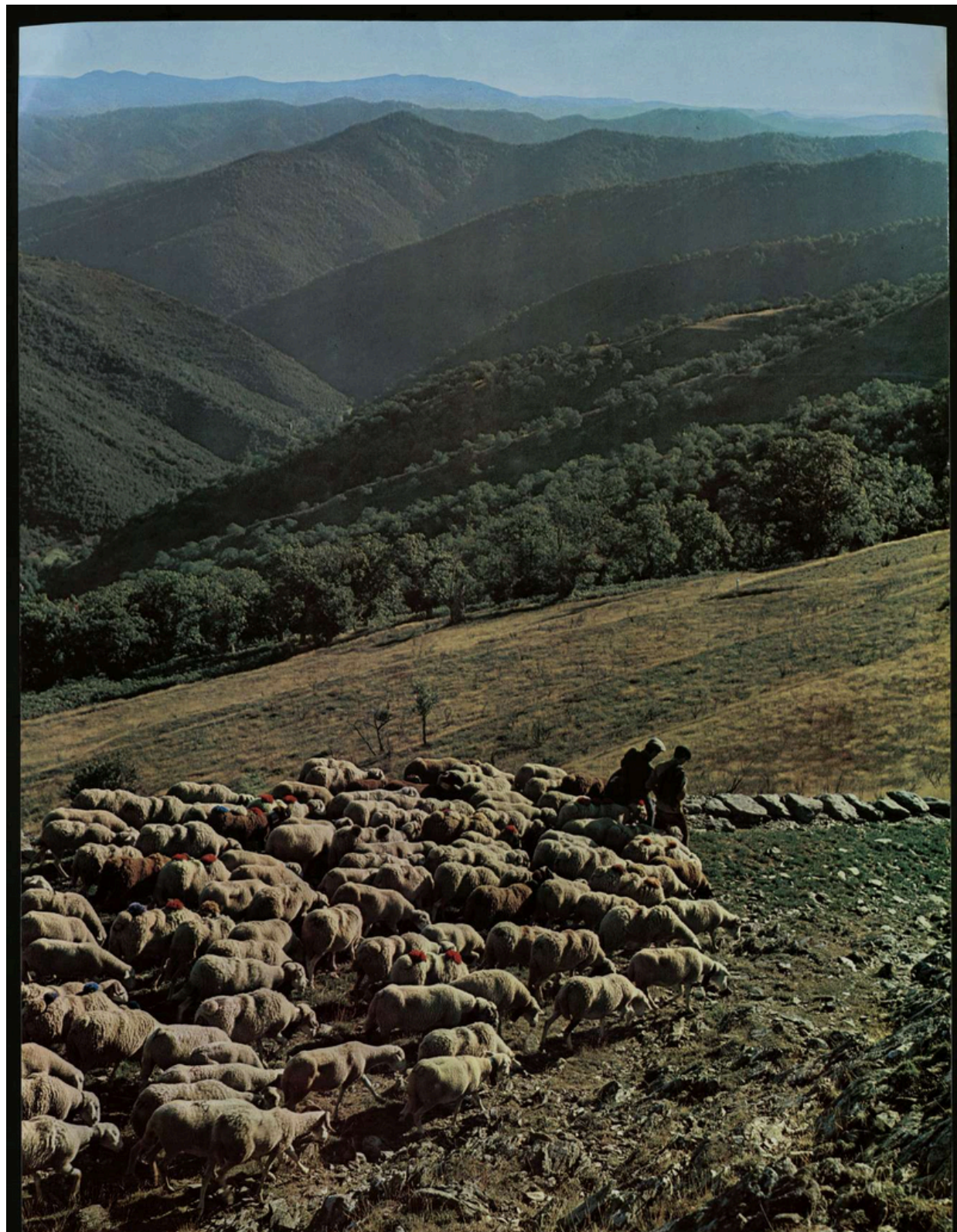


France

Alpes du Sud | Vallée de la Durance
Les Demoiselles Coiffées et le lac de Serre-Ponçon

Les espaces à faible densité

« ALPES DU SUD | VALLEE DE LA DURANCE / LES DEMOISELLES COIFFEES ET LE LAC DE SERRE-PONCON / FRANCE », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, LES FILS DE VICTOR MICHEL (Imp.), [1963], photo de BARANGER, , 99 x 62 cm, couleur. Archives nationales, 20050205/3801963.



France

Les Cévennes Gardoises à l'austère beauté

PRINTED IN FRANCE BY EDITIONS NOTRE DAME - 30000 NIMES
EDITE PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME DU GARD - 30000 NIMES
PHOTO ALPHA - PERVENCHON



FRANCE/LES CEVENNES GARDOISES A L'AUSTERE BEAUTE ",
campagne publicitaire, Comité Départemental de Tourisme du
Gard, NOTRE DAME (Ed.), photo ALPHA, PERVENCHON,, 60 x 40 cm,
couleur.

Archives nationales, 20050331/51.



« FRANCE-BRETAGNE : CYCLO-TOURISME A CARNAC », campagne publicitaire, Secrétariat d'Etat au Tourisme, DRAEGER (Imp.), [1976], photo de L. DE SELVA,, 40 x 60 cm, couleur. Archives nationales, 20050042/3231976.

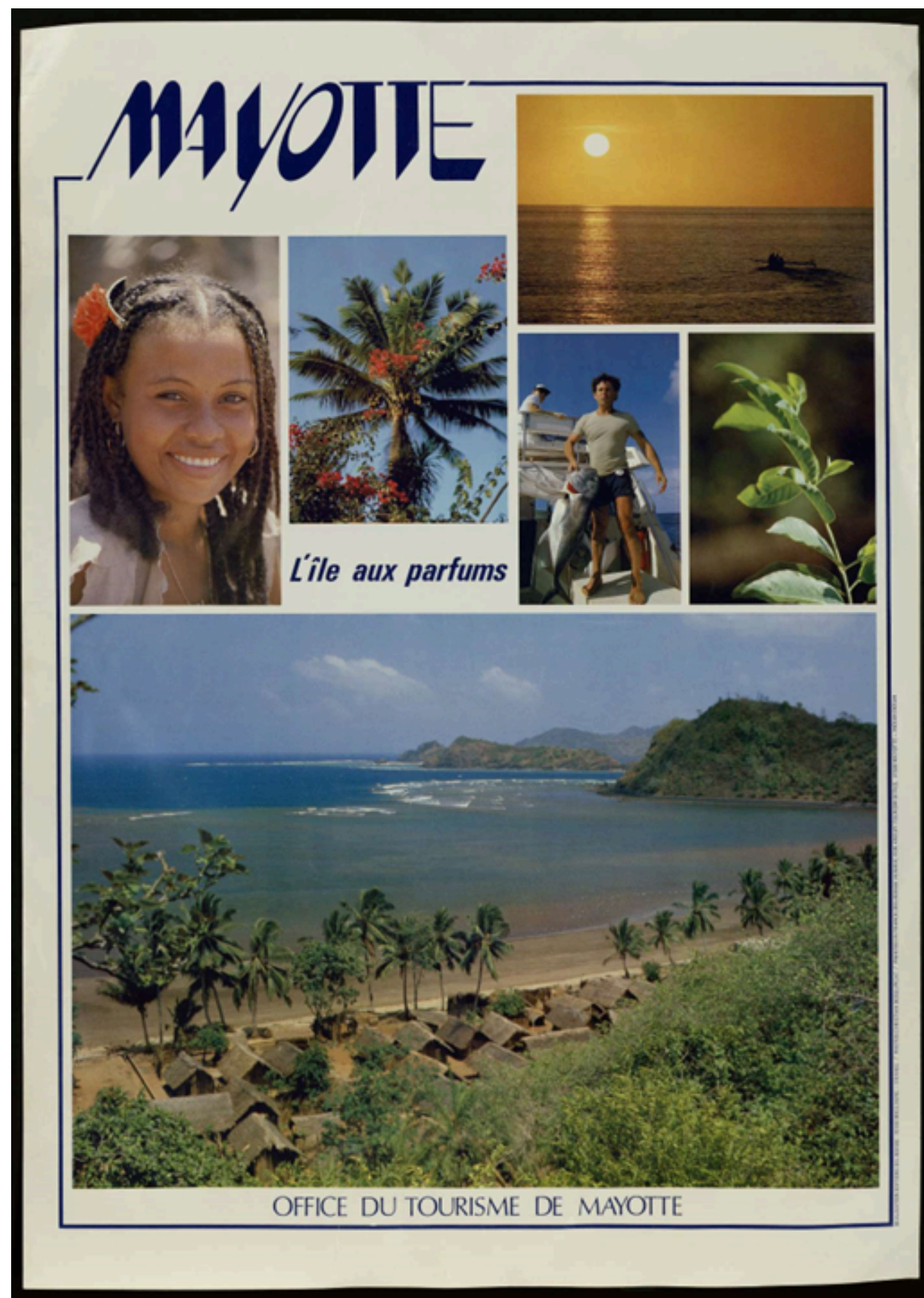
Aménager le territoire



« FRANCE/AUTOROUTE DE L'OUEST », campagne publicitaire, Direction Générale du Tourisme, GEORGES LANG (Imp.), [1953], photo de PARIS MATCH-JARNOUX, [vue aérienne de l'autoroute de l'Ouest (triangle de Rocquencourt)], 1 ex., 99 x 62 cm, noir et blanc. Archives nationales, 20050205/1241953.

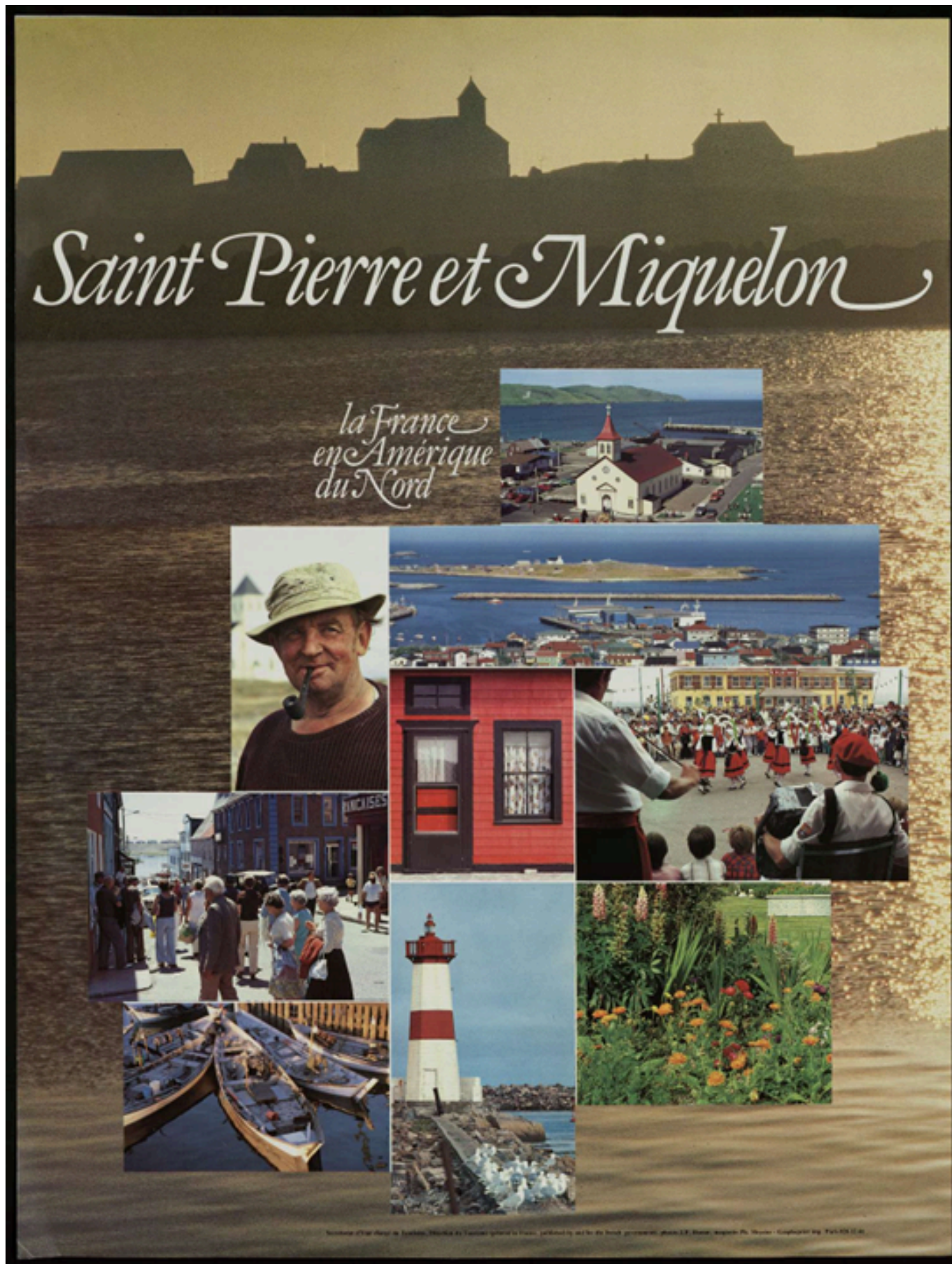


« FRANCE/LA GRANDE MOTTE/LANGUEDOC-ROUSSILLON », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, HELIO-CACHAN (Imp.), [1974], photo de Kerstin BERNHARD, [vue de la plage de la Grande Motte en période estivale], 1 ex., 99 x 62 cm, couleur. Archives nationales, 20050205/433.



Les territoires ultramarins français

MAYOTTE/L'ILE AUX PARFUMS ", campagne publicitaire, Office du Tourisme de Mayotte, DELROISSE (Imp.), photo de Christian BOSSU-PICAT, [affiche composée de différents plusieurs encadrés représentant les différents aspects de l'île], 1 ex., 70 x 50 cm, couleur. s.d. Archives nationales, 20050331/129.



« SAINT PIERRE ET MIQUELON/LA FRANCE/EN AMERIQUE/DU NORD] », campagne publicitaire, Secrétariat d'Etat chargé du Tourisme, Graphoprint (Imp.), [1966], photo de J.P. DUNAN, [affiche composée de huit encadrés représentant différents aspects de Saint-Pierre et Miquelon], 1 ex., 80 x 60 cm, couleur. Archives nationales, 20050330/191966.

ELECTIONS EUROPEENNES . 12 JUIN 1994

L'EUROPE OUI MAIS SOLIDAIRE DE L'OUTRE-MER

Marlène Mélisse
ANTILLES

George Pau Langevin
ILE-DE-FRANCE

Georges Louisor
ANTILLES

Kamilo Gata
PACIFIQUE

avec

Michel Rocard

Catherine Trautmann

Bernard Kouchner

Nicole Pery

André Laignel

Elisabeth Guigou

Jack Lang

Frédérique Bredin

LISTE EUROPE SOLIDAIRE



ENSEMBLE



“L’Europe oui mais solidaire de l’outre mer” Campagne électorale, [1994], photo, [portraits de Marlène Mélisse, George Pau Langevin, Georges Louisor, Kamilo Gata, Michel Rocard, Catherine Trautmann, Bernard Kouchner, Nicole Pery, André Laignel, Elisabeth Guigou, Jack Lang et Frédérique Bredin] - Couleur - 78 x 58 cm.

Archives nationales, 20050284/141994.



EMC



Culture de la règle et du droit

Photographie du voyage officiel du président de la République, en Seine-et-Marne le 17 juin 1965, ici à Melun.

« Quand je me mêle à la foule ou je vais à pied par les rues, tous les visages s'éclairent, toutes les bouches crient leur plaisir, toutes les mains se tendent vers moi » (Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, tome 1, *Le Renouveau* 1958-1962, Paris, Plon, 1972, page 220).
AD77, 128Fi.



Photographie de la visite de Georges Pompidou, président de la République, à la Préfecture du Val de Marne le 18 novembre 1971. AD94, 33FI/CRETEIL 1005.



Photographie de la visite du président de la République, M. François Mitterrand, en Val-de-Marne (vers 1981). AD94, 39FI 788.



14 Juillet : défilé de femmes agitant des foulards devant un panneau avec les mentions « 14 juillet 1789, Liberté, liberté chérie 1952, combat avec tes défenseurs » et décoré d'un bonnet phrygien avec la cocarde et une Marianne guidant le peuple. S.I., [Paris (75) ?], 14 juillet 1952, Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/90 21 - 14.



Elections présidentielles : Premier tour, au bureau de vote du quartier des Mordacs. Champigny-sur-Marne (94), 5 mai 1974., Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français (PCF), et Liliane Marchais. en train de voter. Photographie de Jean Texier, Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/886-139.



Elections : Jeannette Vermeersch dépose son bulletin dans l'urne du bureau de vote (installé dans l'école maternelle de la rue Armand-Noblet ?). S.I. [Choisy-le-Roi, (94) ?], 08 mars 1959.
Mémoires d'humanité/ AD 93, 97FI/592005 A1.



Affiche du Parti communiste français (PCF) - 35x97 cm. Élections européennes - Droits réservés - Paris Province impression (PPI) / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis - 89FI/2499.

**MAINTENANT
IL ME FAUT DES DÉPUTÉS
QUI ME DÉFENDENT.**

Je vote communiste

Affiche du Parti communiste français (PCF) - 50x70 cm. Droits réservés - IML / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis - 89FI/1853.



Travailleuses, travailleurs parisiens !

En riposte à l'interdiction du défilé traditionnel
L'UNION DES SYNDICATS vous appelle
à participer

LE 1^{ER} MAI, à 15 heures

au
**RASSEMBLEMENT
DE MASSE**

*à la BOURSE DU TRAVAIL
et devant la BOURSE DU TRAVAIL*
(Métro REPUBLIQUE)

PRENDRONT LA PAROLE

KRASUCKI
Membre du Bureau

Benoit FRACHON
Secrétaire général de la C.G.T.

Photomontage figurant une foule réunie autour d'un appel de l'Union des syndicats à un rassemblement de masse le 1er mai à la bourse du travail à Paris (75). [1958 ?] - Auteur : non identifié.
Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/14 1.



Photographie de la délégation du syndicat de la Confédération général du Travail (CGT) des métaux (de droite à gauche : Alfred Costes, Robert Doury, Jean-Pierre Timbaud, Poirot) à la sortie du ministère du Travail. Paris (75), 1936. - Auteur : non identifié.

Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/6 2.

Les Archives et fonds présentés

Les Archives départementales (de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne)

Les Archives départementales accueillent les documents produits par toutes les administrations publiques à l'échelon départemental, à l'exception des villes qui conservent leurs propres archives. Elles recueillent également des fonds d'archives privées d'entreprises, d'associations, d'organisations syndicales ou politiques et de particuliers.

C'est ainsi que les Archives départementales de Seine-saint-Denis conservent les fonds du Parti Communiste et de *l'Humanité*, qui y sont déposés. CE dépôt dans un service d'Archives départementales est assez unique, et en a permis d'autres, de la part par exemple de correspondants de *l'Huma* comme Pierre Trovel.

Les Archives nationales

Les Archives nationales conservent les documents produits par les administrations centrales de l'État à l'exception des fonds du Ministère des Affaires étrangères et européennes, du Ministère de la Défense et du Ministère de l'Économie et des Finances. Des archives privées (fonds de Simone Veil par exemple), d'associations ou d'entreprises publiques sont aussi conservés sur des supports multiples (cartes, plans, affiches, objets divers, films ou documents audio). C'est un service à compétence nationale qui dépend du Ministère de la culture. Plus de 400km linéaire de documents sont conservés sur les sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine et plusieurs millions d'archives numérisées sont consultables en ligne à partir de la "Salle de lecture virtuelle" :

<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/display.action?uuid=Accueil1RootUuid&onglet=1>

Les Archives diplomatiques

En 1680 Colbert de Croissy, Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de Louis XIV, ordonne de faire relier ses correspondances et celles de ses prédécesseurs : il crée les Archives diplomatiques. Elles sont installées au dépôt du Louvre, puis au Quai d'Orsay.

En 1990, les différents sites dans Paris sont pleins... En 2000, Hubert Védrine décide la création d'un nouveau centre. Il est construit à La Courneuve par l'architecte Henri Gaudin. Depuis 2009, il abrite les archives de l'administration centrale du MAE.

Un corpus documentaire réalisé et présenté par les professeurs relais de la DAAC de Créteil auprès des Archives ...

- ... de Seine-et-Marne, Olivier Plancke (olivier.plancke@ac-creteil.fr)
- ... de Seine-Saint-Denis , Emilie Perraud (emilie.perraud@ac-creteil.fr)
- ... du Val de Marne, Nathalie Baron (nathalie.baron@valdemarne.fr)
- ... nationales, Fabien Pontagnier (fabien.pontagnier@ac-creteil.fr)
- ... diplomatiques, Christian Birebent (christian.birebent@ac-creteil.fr)